

	Système OKAPTUR: - système de tamponnement des eaux de pluie - Infiltration dans sol perméable ou rejet régulé des eaux épurées et pluie 4x9/60			
<i>Descriptif d'aide à la rédaction des cahiers des charges et métrés descriptifs</i>		Q	U	M
	Dimensions générales système complet OKAPTUR: l : 2,4m L : 5,4m H : 0,6m			
1	Test de percolation - 4 tests réalisés à 1m20 de profondeur (arrêt des mesures si deux résultats concordants) - Description des couches rencontrées sur 2,0 m - Détection des profondeurs d'éboulement et présence nappe phréatique. - Vitesse d'infiltration exprimée en m/s (références SAIWE). - Localisation sur plan des tests	1	fft	FFT
2	Sable filtrant type sable du Rhin DESCRIPTION : - Granulométrie 0,5 avec le moins de fines possible MISE EN ŒUVRE : - 5 cm en fond de fouille - 5 cm sur les caissons(géotextile) et en périphérie des caissons	2,59	m3	FFT
3	Système de tamponnement des eaux de pluie OKAPTUR avant infiltration ou rejet DESCRIPTION : Caissons de rétention MONOBLOCS ROBUSTES (parois non assemblées) en Polyéthylènes HD entourés de géotextile. COMPOSITION : suivant étude: - Géotextile non tissé 120 gr/m2 (lés de 50 cm) - Caissons de rétention monoblocs en Polyéthylènes HD ENREGIS (LIMPIDO) - Platines de connexion - Dépressurisation caissons - Dispositif de sécurité anti-retour rongeurs (NEW) - Accessoires DIMENSIONNEMENT : suivant étude réalisée par LIMPIDO: 4 x 9 caissons de rétentions de 0,6 * 0,6 * 0,6 m de haut soit 36 caissons de rétention MISE EN ŒUVRE : suivant les prescriptions distributeur ENTRETIEN : Sans entretien spécifique AGREMENT : Agrément TÜV-NORD Remarque : les eaux de pluie doivent passer préalablement par un filtre à feuilles total permettant d'empêcher tout arrivée de matière en suspension dans les caissons.	1	pce	FFT
OPTIONS				
	Filtre à feuilles total DESCRIPTION: Filtre à feuille adapté au débit et retenant toutes les matières en suspension susceptibles de se trouver dans les eaux de pluie avant leur arrivée dans les caissons.	1	pce	FFT

Ce document ne constitue pas en soi un cahier des charge, Limpido n'ayant pas autorité en ces matières, les données fournies le sont à titre informatif, et doivent être contrôlées par les prescripteurs.